

Fiche pédagogique

Titre de l'action : **TRAITER LES URGENCES EN ORL** NAT 28 09 02 M11

Objectifs	A) Généraux
	<ol style="list-style-type: none"> Optimiser la prise en charge du patient en situation d'urgence Etablir pour chaque urgence identifiée un protocole d'étapes thérapeutiques à mettre en œuvre de façon immédiate Définir les grands principes de prise en charge et les gestes thérapeutiques pour éviter d'éventuelles séquelles ultérieures
	B) Spécifiques Au terme de sa formation le médecin participant en employant les connaissances acquises sera capable de
	<ol style="list-style-type: none"> identifier la nature exacte de l'urgence mettre en place une thérapeutique mettre en œuvre les gestes techniques de secours avant le transfert en milieu spécialisé, si besoin est

Population visée (nature)	Oto Rhino Laryngologie - Anesthésiologie Réanimation chirurgicale - Chirurgie maxillo-faciale - Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
---------------------------	---

Lieu et Durée de l'action	NICE - Deux jours : vendredi 11 et samedi 12 septembre 2009 – durée : 15 H 35
---------------------------	---

Programme	Jour 1 Matin
	8:50 Introduction – présentation des objectifs de la formation
	9:00 Séance théorique les urgences hémorragiques
	9:20 Atelier : cas cliniques d'urgences hémorragiques
	10:45 Atelier : cas cliniques d'urgences hémorragiques
	11:55 Synthèse des ateliers de la matinée.
	12:45 <i>déjeuner pris en commun</i>
	Jour 1 Après-midi
	14:00 Séance théorique les urgences traumatologiques
	14:15 Séance théorique Apport de la radiologie dans les urgences ORL
14:30 Atelier : cas cliniques d'urgences traumatologiques	
15:45 Atelier : cas cliniques d'urgences traumatologiques	
16:55 Synthèse des ateliers de l'après-midi	
17:45 Synthèse de la journée	
18:00 Clôture de la journée	
Jour 2 Matin	
8:30 Séance théorique les vertiges	
8:45 Séance théorique les urgences respiratoires	
9:00 Atelier : cas cliniques sur les vertiges et urgences otologiques	
10:25 Atelier : cas cliniques d'urgences respiratoires	
11:55 Synthèse des ateliers de la matinée.	
12:15 <i>déjeuner pris en commun</i>	
Jour 2 Après-midi	
13:45 Séance théorique les urgences infectieuses	
14:00 Séance théorique Mise en œuvres et critères de décision d'une antibiothérapie probabiliste dans les urgences infectieuses ORL	
14:15 Atelier : cas cliniques d'urgences infectieuses	
15:40 Atelier : cas cliniques d'urgences infectieuses	
16:50 Synthèse des ateliers de l'après-midi / Questions réponses / Evaluation globale / Discussion avec les participants / Recueil des attentes de formation.	
17:40 Clôture de la journée	

Outils pédagogiques	vidéo-projection informatique, présentations Powerpoint, références bibliographiques. Il ne sera pas distribué de support de cours
---------------------	--

Animateurs	<i>Responsable Organisateur</i> Dr Stéphane LACHER FOUGERE Médecin ORL <i>Experts :</i> Dr Philippe ROBIN Médecin ORL, Médecin Anesthésiste, Médecin Radiologue
------------	--

Modalités de validation des acquis	feuilles d'émargement (par ½ journée) et certificat de présence
------------------------------------	---

Modalités d'inscription et clause de dédit	Formation financée par la FPC : il ne sera pas demandé de droits d'inscription. Le chèque de caution de 200 Euros sera restitué à l'issue de la formation. L'organisme de formation pourra encaisser ce chèque de caution si un stagiaire n'ayant pu assister à la formation à laquelle il est inscrit, n'a pas prévenu par écrit de son empêchement dans un délai raisonnable ou s'il n'a pas fourni les justificatifs demandés
--	--